

CILSS
CENTRE REGIONAL AGRHYMET

Retraite des Cadres

2000

SADORE

12 – 14 Juillet 2000

Compte rendu

RETRAITE DES CADRES DU CENTRE REGIONAL AGRHYMET

Du 12 au 14 juillet s'est tenue au Centre Icrisat de Sadoré, la retraite des cadres du Centre Régional AGRHYMET (CRA) de Niamey. L'objet de cette retraite est d'isoler les cadres du Centre régional AGRHYMET afin qu'ils réfléchissent ensemble sur les orientations stratégiques du Centre. La réunion, qui a été placée sous la présidence du Directeur Général du Centre, a regroupé une quarantaine de personnes provenant du Centre AGRHYMET, de l'ACMAD, et des partenaires financiers et techniques (cf. liste participants en annexe 1)

DÉROULEMENT

La séance d'ouverture a été marquée par le discours d'ouverture prononcé par Monsieur Alhassane Adama Diallo, Directeur Général du Centre AGRHYMET. Après les mots de bienvenue aux participants, il a déclaré que la présente retraite s'inscrit dans la suite logique de la précédente retraite qui a permis l'élaboration du plan triennal 1999/2001. Dans son discours le Directeur Général a aussi rappelé que la présente retraite vise à rechercher des solutions consensuelles aux grandes préoccupations du Centre régional AGRHYMET. C'est donc un cadre de discussion sur les nouvelles conventions, les prestations du Centre régional AGRHYMET et l'adaptation de ses outils face aux stratégies développées par les autres partenaires Il s'agit en particulier de réfléchir sur la manière de rendre disponibles les produits du Centre régional AGRHYMET auprès des communautés villageoises, de renforcer les capacités du Centre et des Composantes nationales AGRHYMET et de donner des idées pour des programmes futurs.

Après la séance d'ouverture, les participants ont pris connaissance des objectifs et résultats attendus de la retraite (cf. annexe 2), et ont adopté un bureau présidé par le Directeur Général du Centre AGRHYMET assisté de cinq secrétaires : Patrick Bisson (conseiller technique de la coopération française), Ambe Tanifum (conseiller technique de l'USAID), Abdoukarim Dan Koulou (responsable de l'unité marketing), Labo Moussa (Expert / PMI) et et Nguetora Madjyara (expert PMF).

La retraite s'est déroulée en 5 étapes

- Présentation des activités actuelles du Centre régional AGRHYMET (Programme majeur formation et programme majeur information)
- Exposé des attentes des partenaires (Coopération française, Coopération italienne, Plate forme paysanne, ACMAD, ICRISAT, ILRI, CIRAD)
- Exposé sur les perspectives du développement en Afrique de l'Ouest (Etude du Club du Sahel, processus Sahel 21

- Travail en commission pour identifier les nouveaux produits du Centre régional AGRHYMET
- Discussion sur les problèmes managériaux du Centre régional

1/ Présentation des activités actuelles du Centre régional AGRHYMET

Les assistants des deux programmes majeurs ont présenté les travaux menés au sein de leur programme. (Cf. annexes 3 et 4). Ils ont, en particulier, exposé la façon dont ils voient l'évolution de leur programme. Ces activités ont été ensuite évaluées par les partenaires.

2/ Exposés des attentes des partenaires

Les partenaires présents ont fait part de leurs souhaits quant aux prestations du Centre régional AGRHYMET. Le résumé de ces attentes figure en annexe 5

3/ Exposés sur les perspectives du développement en Afrique de l'Ouest

Un premier exposé a présenté les conclusions de l'étude réalisée par le Club du Sahel et l'OCDE : « Préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest ; une vision à l'horizon 2020 ». Les principaux points de cet exposé figurent en annexe 6

Un second exposé a présenté la procédure Sahel 21 mise en place par le CILSS. Les grands axes de cette initiative figurent en annexe 7

Ces trois premières étapes ont donc permis de fixer l'état de l'offre du Centre régional AGRHYMET, de la demande des partenaires et de l'environnement.

4/ Identification des nouveaux produits

A la fin des séances plénières, les participants se sont répartis en 2 commissions :

- Formation
- Information

L'objectif de cet exercice a été de réfléchir en profondeur sur les projets futurs et les nouveaux produits que pourrait élaborer le Centre pour répondre aux attentes des différents partenaires. Ils ont eu ensuite à faire des propositions sur les ressources humaines, matérielles financières à acquérir et sur les partenariats à développer pour la mise en œuvre des innovations dégagées.

Les rapports de ces deux commissions figurent respectivement en annexes 8 et 9

5/ Débats sur les problèmes managériaux du Centre Régional AGRHYMET

Des échanges de vue entre les cadres du Centre régional AGRHYMET d'une part et la Direction générale et les unités qui lui sont rattachées (Centre de gestion, Unité Maintenance, et Relations Publiques.) d'autre part ont permis de dresser un catalogue de problèmes

existants dans le l'organisation et le management du Centre, (cf. annexe 10). Pour certaines préoccupations, des réponses et justifications ont été apportées par le Directeur Général du Centre AGRHYMET assisté des responsables d'unité. Pour les problèmes de fonds des commissions seront créées par la Direction Générale pour approfondir les réflexions sur le sujet et faire des propositions de solutions durables.

A la fin des travaux, le Directeur général s'est félicité que la retraite ait pu déboucher sur des résultats concrets. Il a souhaité l'abnégation de la part des experts qui doivent toujours agir en hommes de devoir pour le rayonnement du Centre Régional AGRHYMET par le travail bien fait dans l'ordre et la discipline..

CONCLUSIONS GENERALES

Il est nécessaire, pour le Centre AGRHYMET, de recentrer ses activités autour des grands axes de l'initiative de Sahel 21 en vue de répondre aux sollicitations et aux attentes des différents partenaires et usagers des produits du Centre. :

1. Lutte contre la pauvreté
2. Transformation de l'agriculture
3. Développement des marchés

Pour atteindre ces objectifs, une stratégie fondée sur les actions suivantes a été proposée :

- Développer des applications thématiques pour satisfaire les besoins nouveaux et spécifiques des utilisateurs et répondre aux exigences des décideurs pour une meilleure maîtrise de la situation alimentaire et agroécologique.
- Renforcer la collecte, l'archivage et la gestion des données biophysiques et socio-économiques.
- Améliorer les méthodes existantes ou mettre au point de nouveaux outils pour le suivi, l'exploitation et l'analyse des données, en vue de la production et de la diffusion d'informations fiables et au moment opportun.
- Favoriser l'accès à l'information aux communautés de base
- Appuyer les pays membres du CILSS sur les méthodologies et techniques pour mener à bien au niveau national, des activités de collecte, d'archivage, de traitement, d'analyse et de diffusion des informations.
- Transférer les méthodes et les outils de production et de diffusion d'informations pour développer et accroître les capacités nationales.
- Produire et diffuser des informations sur la situation alimentaire et les ressources naturelles au Sahel et élaborer des produits d'aide à la prise de décision en matière de politiques sécurité alimentaire et gestion des ressources naturelles.
- Elargir les modules de formation sur la gestion de l'environnement et sur celle des crises et catastrophes.

ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS

NOM ET PRENOM	STRUCTURE
ABDOU Mamane	Plate-forme Paysanne
ABDOULAYE Alio	ABN
ALFARI Issoufou	CRA/PMI
AMANI Abou	CRA/PMI
ANDINGUE Job	CRA/PMI
BAKARY Djaby	CRA/PMI
BAL Amadou Bocar	CRA/PMF
BANGOURA Yaya	ACMAD
BISSON Patrick	CRA/Conseiller Technique
BOULAHYA Mohammed Sadeck	ACMAD/Directeur Général
BOULERIE Pascal	CRA/Maintenance
DANKOULOU Abdoukarim	CRA/Communication relations publiques
DEME Moussa	CRA/PMF
DIALLO Alhassane	CRA/Direction Générale
DIARRA Boua	CRA/PMF
DJIBO Bagna	Plate-forme Paysanne
DJIBO Hamidou	CRA/PMF
FAUGERE Olivier	SCAC/Ambassade de France
GAUTIN Jean Claude	IRD/AGRHYMET/PMF
GERARD Bruno	ICRISAT
HIERNAUX Pierre	ILRI/Projet Niger
IBRAHIM Laouali	CRA/PMI
KONE Brahim	CRA/PMI
LABO Moussa	CRA/PMI
LAWSON-BODY Latévi A.	CRA/PMF
LEGROS Yann	CRA/PMI
MAHAMOU El Hadj Dillé	PAADDP/SNV
NANA Léonard	CRA/PMF
NDIAYE Mbaye	CRA/PMF
NGUETORA Madjyara	CRA/PMF
NOMA Idrissa	PROMEX/SNV
NONGUIERMA André	CRA/PMI
OUAMBAMA Zakaria	LUBILOSA-CRA/PMF
SACKO Bakary	CRA/PMI
SAGNIA Sankung	CRA/PMF
SAMBA Abdallah	CRA/PMI
SARR Etienne	CRA/PMF
SIDIBE Brahim	CRA/PMI
SOW Abou S.	CRA/Maintenance
TANIFUM Ambé	CRA/Conseiller Technique
TIEMOKO Issoufou	CRA/PMF/documentation
TOTI Mariano	MAE/Coopération Italienne
TRAORE Seydou B.	CRA/PMI
VARUSIO Alberto	MAE/Coopération italienne
ZIRKALEINI Moumine	CRA/Centre de Gestion

ANNEXE 2

OBJECTIFS ET TERMES DE REFERENCE DE LA RETRAITE

INTRODUCTION

L'objet de cette retraite est d'isoler les cadres du Centre Régional AGRHYMET (CRA) afin qu'ils réfléchissent ensemble sur les orientations stratégiques du Centre.

Il ne vise donc pas à résoudre les problèmes ponctuels ou à court terme existant qui doivent se résoudre en interne tout au long de l'année.

Il est l'occasion d'une rencontre entre programmes majeurs et la direction générale.

PROBLEMATIQUE

En ce début de siècle, on peut considérer que le Centre régional AGRHYMET se situe à une période importante de sa vie. Après la réorganisation de l'organigramme et le changement de statut du personnel, plusieurs éléments incitent à mener une réflexion sur sa place dans un environnement en forte mutation.

Ainsi :

- Le CILSS engage une réflexion sur l'avenir du Sahel : Sahel 21, Bamako 2000,... dans laquelle les équipes du Centre régional AGRHYMET sont impliquées ;
- Les conventions de financement actuelles sont soit terminées (DIAPER) soit se termineront en 2001-2002. Il faut dès l'année 2000 commencer les démarches et les réflexions pour leur poursuite. Les politiques des bailleurs de fonds en matière d'aide sont aussi en profonde évolution.
- Plusieurs projets sont en cours d'identification, comment les insérer dans une démarche programme ?
- De nombreuses institutions travaillent sur des thèmes ou des fonctions proches de ceux qui sont traités par le Centre régional AGRHYMET. (FEWS, OSS, FAO, CSE, CIRDES, CERAAS, ACMAD, EAMAC, CORAF...). Cela se traduit en terme à la fois de concurrence et de partenariat, les bailleurs de fonds de ces structures étant souvent les mêmes.
- L'environnement institutionnel évolue : La place de la CEDAO augmente, les institutions et les forums internationaux deviennent des éléments incontournables, la globalisation-mondialisation se généralise
- Parallèlement à la vocation première du Centre régional AGRHYMET sur la sécurité alimentaire, de nouvelles demandes émergent : diversification des cultures étudiées, prise en compte de l'élevage, des cultures maraîchères, des cultures industrielles, des problèmes énergétiques, de la biodiversité,...
- Les Etats ont de plus en plus de mal à faire fonctionner leurs services soit par manque de budget soit par manque de personnel.
- L'évolution technologique est rapide : nouveaux satellites, développement d'Internet, radio numérique, développement logiciel et matériel.

OBJECTIFS

Face à ces évolutions, il est important qu'une réflexion collective soit engagée pour répondre aux questions suivantes :

- Quelle est la vocation du Centre régional AGRHYMET, quel est son positionnement dans cet environnement en profonde mutation, quels produits fournir et vers quelles cibles ?
- Quels moyens humains, financiers et matériels acquérir, améliorer et développer pour répondre à cette vocation ? Peut-on bâtir un plan stratégique pour les acquérir ?

1/ Vocation du Centre régional AGRHYMET-positionnement

- Qu'est ce que le Centre régional AGRHYMET ?
 - Une structure d'alerte pour la sécurité alimentaire, l'hydrologie ?
 - Une structure de Recherche Développement mettant au point des produits pour les Etats membres ?
 - Un centre de formation-perfectionnement des cadres des services de l'Etat (agronomie, élevage, environnement, météo..) ?
 - Un centre de formation-perfectionnement des structures de développement-des ONGs-des producteurs ?
 - Un centre de diffusion de l'information scientifique ?
 - Un bureau d'études ?
 - Un pôle centralisé de traitement de l'information satellitaire ?
 - Un organisme de gestion de l'informationquelle information ?
- Quelle est la plus-value régionale, les avantages comparatifs, les faiblesses ? .

2/ Les produits du Centre régional AGRHYMET

- Quels utilisateurs à rechercher et à développer au niveau des pays du CILSS, au niveau sous-régional (centres régionaux, programmes majeurs du CILSS, institutions sous-régionales), au niveau international (Institutions internationales) ?
- Quels besoins en matière
 - d'alerte précoce,
 - de GRN,
 - de conseil agronomique, zootechnique, environnemental,...
 - d'hydrologie,
 - de protection des végétaux,
 - de formation de base,
 - de formation continue,
 - de documentation,
 - ...

Quels produits à promouvoir pour répondre à ces besoins ? en terme de :

- forme (pages web, bulletins, sessions de formation, études, séminaires, bases de donnée, articles scientifiques, thèses et mémoires...)
- conditions de cession (gratuité, échange, onéreux ; ...)
- quantité (fréquence, nombre,...)
- protection, sécurité, propriété intellectuelle
- avantages comparatifs par rapport à la concurrence

3/ Moyens humains et matériels nécessaires

- Quels sont les facteurs de production nécessaires, où se les procurer (fournisseurs), conditions ?
- Quelles sont les compétences à mobiliser, acquérir, développer, et dans quels délais ?
- Quels sont les équipements à mobiliser, acquérir, renouveler et dans quels délais
- Quels structures/services à créer, développer, réorganiser ?
- Quelles relations à nouer avec ?
 - les structures nationales (services nationaux, recherche, universités et grandes écoles, agro-industrie, presse, ONG, OP...)
 - les structures sous-régionales (Programme Majeur Politique/CILSS, INSAH, CEDAO, ACMAD, CERAAS, CIRDES, CORAF, Ecoles inter-états...)
 - les structures internationales (CGIAR, FAO, OMM, ...)
 - les partenaires du Nord (Centre de recherche, Universités, Services nationaux et régionaux...)
- Quelles relations avec les Composantes nationales AGRHYMET ?
- Quelles relations à mettre en place avec les bailleurs de fonds (type de projet, bailleurs de fonds à rechercher,...) ; structure projet/structure programme ?

ANNEXE 3

ACTIVITES DU PROGRAMME MAJEUR FORMATION (PMF)

1. OBJECTIF OPERATIONNEL

Les capacités techniques des acteurs intervenant dans les domaines de la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles, au niveau national et régional, sont accrues et renforcées à travers une formation professionnelle adaptée au contexte sahélien.

2. FONCTIONS DU PMF

- Formation technique professionnelle ;
- Diffusion de l'information scientifique et technique ;
- Appui-conseil au transfert des connaissances (à travers la diffusion des résultats de la recherche d'appui à la formation).

3. ACTIVITES

- ***Formations de base*** : (Technicien Supérieur en Agrométéorologie, Hydrologie, Maintenance des Instruments et Protection des Végétaux et Ingénieurs en Agrométéorologie et Hydrologie) ;
- ***Formations continues*** : Ateliers et séminaires, recyclages, formations-action, stages de fin de cycle, formation en agriculture durable et en gestion des ressources naturelles ;
- ***Information et documentation*** : bases de données, publications documentaires, moyens de diffusion, bénéficiaires, etc..
- ***Recherche d'appui à la formation*** : objectifs, domaines d'intervention, acquis.

4. REALISATIONS DU PMF

Le PMF a enregistré entre autres les réalisations suivantes :

- La mise en place d'infrastructures et de supports essentiels pour la formation professionnelle dans les quatre filières enseignées ;
- La formation de 682 diplômés, dont 91 ingénieurs et 591 techniciens supérieurs ;
- Plus de 1000 agents formés à travers les différents types de formations continues ;
- La mise en place d'un fonds documentaire riche de plus de 28.000 références bibliographiques en agriculture, en protection des végétaux et en sciences atmosphériques et environnementales ;

- La création, à travers les activités de recherche d'appui à la formation, d'un cadre de formation pratique pour les étudiants, de génération de supports pédagogiques, et des résultats partagés avec divers utilisateurs.

5. PRODUITS ELABORES

- *Ressources humaines*;
- *Moyens pédagogiques et didactiques* : programmes de formation dans les différentes filières, collections mortes et vivantes des nuisibles, brochures et autres documents pédagogiques, publications à partir des résultats de la recherche d'appui à la formation.

6. PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

- *Partenaires financiers* : Coopération danoise, Coopération française, Pays-Bas, Coopération italienne, USAID, Belgique, Banque arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA).
- *Partenaires techniques* : Composantes nationales AGRHYMET, Autres Programmes Majeurs du CILSS, EAMAC, IRD, FUL, OMM, Université de Niamey, ONG.

7. PROBLEMES RENCONTRES

- *Insuffisance des ressources humaines au niveau du corps enseignant* : conduit à une forte dépendance sur des professeurs vacataires, surtout au niveau des filières Hydrologie, Maintenance des Instruments et Agrométéorologie ;
- *Déphasages entre les cycles de financement du CILSS et les formations de base* (en prenant en compte les besoins de formation) ;
- *Instabilité des financements* : question de pérennisation ;
- *Hétérogénéité des niveaux des étudiants recrutés* ;
- *Circulation insuffisante de l'information et lenteur dans le traitement de certains dossiers* ;
- *Accès difficile aux bases de données domiciliées sur le Site du CENTRE RÉGIONAL AGRHYMET*.

8. EVOLUTION SOUHAITABLE

Ce chapitre est abordé, du point de vue de la formation, en prenant comme référence les trois axes d'orientation du Processus Sahel 21 qui représentent les besoins et aspirations des populations sahéliennes pour l'avenir. Les contributions du PMF à ces axes se feront au niveau des programmes de formation qu'il offre :

- *Lutte contre la pauvreté* : Poursuite des programmes de formation sur les cultures maraîchères, l'arboriculture fruitière qui sont des activités génératrices de revenus, assurant en même temps la diversification des productions agricoles ;

- **Agriculture productive et durable** : Programmes de formation sur la maîtrise et la gestion de l'eau, la gestion de la fertilité du sol, formation en 'Gestion durable des agro-écosystèmes sahéliens' (modules agriculture durable), réduction des pertes des récoltes à travers le renforcement de la formation en lutte intégrée, conseils agrométéorologiques sur divers aspects de suivi de la campagne agricole ;
- **Marchés et échanges régionaux** : Atténuation de l'introduction des ennemis exotiques à travers le commerce transfrontalier en produits agricoles (contrôle phytosanitaire) ; réglementation de l'utilisation des pesticides et application des alternatives à ceux-ci afin d'éviter les effets des « *invisible trade barriers* » (barrières commerciales cachées) à l'exportation des produits agricoles (fruits, légumes, oléagineux) dues aux résidus élevés des pesticides ou aux agents pathogènes ou leurs dérivés (ex : *Aflatoxine*) ; assurer la disponibilité des semences et des denrées de qualité pour les consommateurs à travers la maîtrise des techniques modernes et traditionnelles de conservation des semences et des produits post-récoltes.

Dans le domaine de l'information et la documentation, il s'agit de :

- renforcer les différentes bases de données, notamment la base de données bibliographiques sur les sciences atmosphériques et environnementales ;
- privilégier la diffusion sélective de l'information (DSI) et l'utilisation des nouvelles technologies de l'information pour réduire les coûts de diffusion et rendre plus efficace la mise à disposition de l'information aux utilisateurs ;
- poursuivre le mode de diffusion conventionnel au profit des utilisateurs qui n'ont pas accès aux technologies modernes de communication ;

Dans le domaine de la recherche d'appui à la formation, il s'agit de :

- évaluer les activités courantes en vue de mieux les adapter aux besoins de la formation pratique et des producteurs ;
- valoriser les résultats obtenus depuis 1993 (à travers des publications scientifiques, l'enrichissement du contenu des programmes de formation, l'élaboration des brochures et des supports de vulgarisation de haute qualité, etc.) ;
- poursuivre et renforcer les expertises et prestations de service au profit des services techniques, institutions, établissements de formation, ONG, etc....
- élargir les thèmes et les domaines d'intervention pour couvrir toutes les disciplines impliquées dans le suivi de la campagne agricole.

Divers :

- **Adoption d'une politique de publication** : publication des rapports annuels en deux versions : une pour les instances statutaires et une autre plus technique et illustrée ; brochures, fiches techniques, manuels et autres supports de vulgarisation et leur diffusion

- systématique sur INTERNET ; doter cette activité des moyens humains et matériels conséquents ;
- **Intensification et élargissement des thèmes de formations continues** : large diffusion des thèmes à travers un catalogue spécial publié chaque année, cibler des pays non-CILSS dans la diffusion des thèmes de formation et établir des partenariats avec des institutions travaillant dans les mêmes domaines dans ces pays ;
- **Aspects genre** : promotion de la participation des femmes dans les formations ;

- **Meilleure ouverture vers d'autres groupes cibles** : ONG, groupements paysans et autres associations à la base afin d'assurer l'accès de ceux-ci aux produits générés par les activités de formation, de recherche d'appui à la formation et d'information et documentation.

9. EVALUATION DES PRODUCTIONS PAR LES BENEFICIAIRES

- Appréciation des diplômés par les employeurs et les utilisateurs ;
- Demandes de produits documentaires, supports pédagogiques et didactiques et autres prestations de service.

10. CONCLUSION

- Consolider les acquis déjà enregistrés ;
- Adapter régulièrement les programmes de formation et autres activités connexes aux besoins des employeurs et utilisateurs (ex : à travers la conduite d'enquêtes) ;
- Elargir les activités à des nouveaux groupes cibles et diversifier les thèmes de formation ;
- Développer des partenariats pour mieux valoriser les produits du PMF ;
- Mettre en place des mécanismes pour lever les contraintes actuellement rencontrées.

ANNEXE 4

ACTIVITES DU PROGRAMME MAJEUR INFORMATION

I- UNITE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

1.2 FONCTIONS DE L'UNITE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

L'unité Gestion des ressources naturelles a pour fonction principale la collecte le traitement et l'analyse des données sur les ressources pastorales, végétales, et hydriques permettant une contribution importante à la mise en œuvre des conventions internationales sur les changements climatiques et la lutte contre la désertification. Les interventions dans ce domaine se feront autour des grands axes suivants :

- Collecte et gestion des données
- Développement et transfert de méthodes et techniques
- Etude et analyse des changements
- Assistance aux usagers

Pour la contribution à la gestion des ressources naturelles, les activités à réaliser doivent aboutir au résultat n° 2 du PMI :

L'état et l'évolution des ressources naturelles et de l'environnement au Sahel et en Afrique de l'Ouest côtière, sont mieux connus et pris en compte par les décideurs et les autres acteurs pour une gestion rationnelle et durable.

1.1.1 Collecte et gestion des données

La collecte des informations disponibles pour constituer des bases de données et des centrales d'informations régionales et nationales au niveau de chaque pays est indispensable pour l'évaluation et la surveillance continue de l'évolution des écosystèmes. Ces informations concernent les domaines suivants :

- L'eau
- La climatologie
- La végétation
- Les sols
- Les données cartographiques
- Les données satellitaires
- Les données vidéographiques

1.1.2. Développement et transfert de méthodes et techniques

Le développement, l'amélioration de méthodes et techniques de suivi des ressources naturelles seront mis en œuvre en collaboration avec des partenaires extérieurs pour améliorer

les produits du Centre régional AGRHYMET. Le transfert de ces outils vers les Composantes nationales AGRHYMET se fera, une fois ceux-ci testés et opérationnels, à travers des formations actions et / ou des ateliers.

1.1.3. Etude et analyse des changements

Les applications thématiques constituent le noyau principal d'étude et d'analyse des données sur les ressources naturelles. Les actions prévues doivent permettre l'élaboration et la production des produits de prise de décision à partir d'intégration de plusieurs couches d'information pour répondre aux besoins des utilisateurs (décideurs nationaux, chefs de projets, populations, ONG, OIG, partenaires de coopération, etc.).

Ces produits concernent :

- le changement climatique
- l'évolution des ressources naturelles (eau, végétation, sol etc.)
- le suivi de la désertification
- le suivi des zones humides
- l'étude d'impact sur l'environnement
- l'étude de changement biophysique
- etc.

1.1.4. Assistance aux usagers

- prestations de services externes
- appui aux autres unités (participations aux formations du PMF, participation à l'élaboration des bulletins)

1.2. APPLICATIONS ET PRODUITS

1.2.1. Télédétection et S.I.G

Le centre Régional AGRHYMET dispose de deux stations de réception des données satellitaires. Il s'agit des stations HRPT/NOAA et de la PDUS installées respectivement en 1989 et en 1990. De ces deux stations nous recevons des données AVHRR/NOAA et des données METEOSAT.

Les produits élaborés à partir de ces données sont multiples.

POUR METEOSAT, IL S'AGIT DE :

- les indicateurs de température de nuages à sommets froids (CCD)
- les cartes de température de surface
- l'animation quotidienne des images
- l'estimation des pluies par satellite

POUR NOAA/AVHRR :

- l'indice de végétation (NDVI) décadaire
- la différence NDVI entre la décade en cours et la décade précédente
- la différence NDVI entre la décade en cours et la même décade de l'année précédente
- la différence NDVI entre la décade en cours et la même décade d'une année de référence
- l'évolution du front de végétation
- la différence des dates d'émergence de la végétation par rapport à la moyenne
- les zones favorables au développement des criquets
- les points d'eau
- les feux de brousse.

D'autres produits issus des données satellitaires haute résolution (SPOT, LANDSAT, Vidéographie aérienne, CORONA, VEGETATION) ont été élaborés au Centre à travers des études telles que :

- L'étude de changement diachronique de l'occupation des sols et de l'utilisation des terres (LULC) menée en collaboration avec EROS DATA CENTER Sioux Falls, en utilisant des photos CORONA des années 1960, des données LANDSAT MSS et LANDSAT TM des années 1970, 1980 et 1990.
- L'étude de suivi de l'état d'inondation des zones humides au sud ouest du Burkina Faso en utilisant les données SPOT et LANDSAT
- La cartographie de l'occupation du sol pour l'aménagement des palmeraies d'IN'GALL au Niger en utilisant la vidéographie aérienne
- L'étude comparative des données NOAA/AVHRR et Spot Végétation en collaboration avec ISPRA
- Le suivi des zones pastorales en collaboration avec CIRAD, IRD, CESBIO
- L'analyse des produits d'alerte précoce en collaboration avec Scot Conseil
- Validation des méthodes d'estimation de pluie par METEOSAT avec IRD Grenoble

- Le suivi des feux de brousse avec ESA à Frascati
- En collaboration avec Satellitbild une étude de cartographie de l'occupation des sols avec les données satellites moyenne résolution (RESURS) est en cours.

II UNITE SECURITE ALIMENTAIRE

2.1. OBJECTIF DE l'UNITE

Des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire sont renforcés dans tous les pays membres du CILSS et au niveau régional.

2.2. FONCTIONS DE l'UNITE

L'Unité Sécurité Alimentaire regroupe en principe les activités qui ont en commun, chacune dans un domaine précis, l'objectif de mise au point de méthodes ou de développement d'applications susceptibles de renforcer les systèmes d'information en matière de sécurité alimentaire aux niveaux national et régional. Ces activités tournent autour des thèmes suivants :

- collecte et exploitation des données agrométéorologiques
- collecte et exploitation des données phytosanitaires
- collecte et exploitation des données pastorales
- collecte et exploitation des productions agricoles, des stocks et des consommations
- exploitation des données pluviométriques et hydrologiques

De ce qui précède, il ressort que l'Unité a deux fonctions principales :

- la collecte et la gestion des données biophysiques et agrosocio-économiques
- l'exploitation de ces données à des fins de prévisions et d'alerte précoce

De manière spécifique, ces fonctions sont assurées à travers les pôles d'activités ci-après :

2.2.1. Collecte et gestion des données pour la Sécurité alimentaire

Il s'agit de centraliser les données agrométéorologiques, phytosanitaires et pastorales, les données relatives aux productions agricoles, aux surfaces emblavées, aux stocks et aux consommations des principales cultures vivrières. Le dispositif de collecte s'appuie actuellement sur un dispositif unique qui intègre à la fois les réseaux de suivi agro-hydro-météorologique, phytosanitaire et pastorale et l'ancien réseau DIAPER.

2.2. 2. Développement des applications pour la Sécurité alimentaire

Cette activité touche à la fois la méthodologie des enquêtes à caractère agro-socio-économique et la mise au point de méthodes ou d'applications.

Méthodologie des enquêtes

Il s'agit de concevoir des procédures d'enquête notamment pour les domaines encore mal cernés par l'enquête agricole classique et également pour améliorer au besoin d'anciennes méthodes d'enquête.

Développement des applications pour la Sécurité alimentaire

Il est réalisé à travers l'exploitation de bases de données internes et externes à l'Unité. Il vise essentiellement l'amélioration de modèles existants (DHC, ZAR) et l'élaboration de nouveaux outils permettant de caractériser régulièrement et de manière rapide la situation agricole et alimentaire. C'est une activité de soutien au suivi de la campagne agricole, à la production et à la diffusion des informations sur la situation alimentaire. Ainsi, les applications suivantes sont produites régulièrement dans le cadre du suivi de la campagne agropastorale :

- la carte d'installation des semis
- la carte des stocks en eau des sols
- la carte d'indice de satisfaction des besoins en eau des cultures
- la carte d'échecs des semis
- la longueur de saison
- la carte des zones à risque
- la carte des rendements
- la carte des zones vulnérables
- la carte de suivi des biotopes du criquet pèlerin
- le front de végétation
- l'estimation de la biomasse fourragère

Toutes ces applications ainsi que les outils qui sont utilisés pour les élaborer sont transférés aux Composantes nationales AGRHYMET dans le cadre des formations continues.

2.2.3. Suivi de la campagne agricole pour la Sécurité alimentaire

Les données biophysiques et autres informations qui proviennent des groupes de travail pluridisciplinaires sont analysées dans un système d'informations géographiques en temps réel et croisé avec les données satellitaires pour produire des bulletins d'information décennaires et mensuels à l'intention des décideurs.

2.2.4. Analyse et information sur la Sécurité alimentaire

Pour l'essentiel, il s'agit de produire des informations utiles à la prise de décision en matière de sécurité alimentaire et de suivi des zones et groupes vulnérables. Cette activité est basée sur l'analyse des données agrosocioéconomiques et leur croisement avec les informations issues du suivi de la campagne agricole. A la fin de la campagne agropastorale en octobre, en collaboration avec la FAO, l'Unité procède à une évaluation préliminaire des récoltes sur la base des enquêtes agricoles effectuées par les Composantes nationales AGRHYMET. Cette évaluation est suivie d'une réunion de concertation régionale où sont validés les bilans céréaliers ex-post et prévisionnels.

2.3. CONTRAINTES

- La remontée des données des Composantes nationales AGRHYMET vers le Centre régional demeure encore la principale contrainte. Elle explique en partie les retards observés dans la diffusion des bulletins décadiques.
- Difficultés conjoncturelles diverses : problèmes de ligne téléphonique au départ ou à l'arrivée, délais très long des envois postaux entre le Niger et certains pays de l'Ouest du Sahel.
- Problèmes d'organisation interne du Centre régional AGRHYMET
- Des lenteurs parfois observées dans la rédaction des bulletins ou dans la production des illustrations.

2.4. PERSPECTIVES

Elles peuvent s'articuler autour des points suivants :

- la poursuite de l'internalisation des activités DIAPER au niveau régional ;
- l'harmonisation des systèmes d'information sur les marchés des pays membres du CILSS ;
- la mise en place d'un SIM régional ;
- la prise en compte d'autres productions en vue de l'élaboration du bilan alimentaire ;

l'amélioration du contenu du mensuel et sa publication pendant toute l'année

ANNEXE 5

ATTENTES EXPRIMEES PAR LES PARTENAIRES

1/ Coopération française

Les attentes correspondent aux objectifs majeurs de la Coopération française au Niger

- sécurité alimentaire
- amélioration de la position des producteurs en améliorant l'organisation de la société :
 - l'Etat assure sa mission d'impulsion, de suivi de contrôle
 - Les opérateurs se professionnalisent
 - Les populations exercent leur droit de regard et de maître d'ouvrage

L'action d'AGRHYMET se concentre essentiellement sur l'objectif de sécurité alimentaire

a) Suivi de la campagne et alerte précoce

Il s'agit de se remettre en question et produire ce que les utilisateurs attendent d'AGRHYMET.. Au niveau des pays membres et des bailleurs de fonds l'attente est globalement satisfaite. Ce n'est pas le cas des producteurs et ceci doit être un chantier prioritaire.

Au niveau des bulletins, le bulletin décideur est une bonne expérience à poursuivre. Il est important qu'AGRHYMET prenne ses responsabilités et des risques dans ce qu'il affirme dans le bulletin décideur. Ce bulletin rentre en concurrence avec les autres bulletins édités par le centre. Il faut se poser la question à quelle attente répondent ces différents produits.

Pour la coopération française il y a trois périodes où elle a besoin d'informations sur la sécurité alimentaire :

- fin juillet quand la campagne a été installée et quand les zones à problème peuvent être identifiées
- fin septembre quand on a une idée sur la production
- en cours de saison sèche car les conclusions peuvent s'inverser grâce aux cultures de contre saison. Il est aussi possible de faire un diagnostic sur les pâturages

b) Conseil

Il faut qu'AGRHYMET intervienne sur la production et ne pas se cantonner à l'observation. Il faut donc que le Centre s'interroge sur les méthodes, les messages, les médias, les cibles. Les paysans en culture irriguée et l'élevage doivent constituer de nouvelles cibles et c'est un défi lancé à AGRHYMET car ces deux activités sont susceptibles de contribuer fortement au développement de la zone sahélienne.

c) GRN

Les attentes concernent essentiellement l'observation, l'alerte, l'analyse et les services ponctuels

2. Coopération italienne

Les organisations africaines doivent progressivement prendre la place des agences des Nations Unies. Le centre AGRHYMET doit s'ouvrir sur les pays côtiers

Il est souhaitable de travailler selon deux axes :

- améliorer la méthodologie sur la caractérisation des zones à vulnérabilité élevée
- Travailler sur la planification au niveau régional en embrassant l'ensemble de la problématique du développement.

3. Plate-forme paysanne

Les demandes sont :

- impliquer la plate forme paysanne quand il s'agit de définir les outils
- faire connaître les outils AGRHYMET à la plate forme
- pousser les Etats à faire profiter les producteurs des résultats d'AGRHYMET.

Les producteurs peuvent de leur côté assurer des pressions pour que ceux qui doivent transmettre les données le fassent.

L'accent a été mis sur le problème du bois de chauffage qui constitue un réel problème.

4 ACMAD

Les services météorologiques ont des produits et les utilisateurs ont des besoins. L'ACMAD et AGRHYMET doivent travailler en commun pour satisfaire les utilisateurs en les aidant dans leur décision. Il ne peut y avoir duplication.

L'objectif de l'ACMAD est de renforcer les capacités nationales par une politique de formation dont peut s'inspirer AGRHYMET. Son effectif est en effet :

- 20 % de permanent
- 40 % de contrat déterminé de 1 an
- 40% de stagiaire de trois mois maximum

ACMAD souhaite qu'AGRHYMET soit un partenaire sur tous les chantiers :

- conseil agrométéorologique
- PRESAO
- RANET
- CID

5 Structures de recherche (ICRISAT, ILRI, CIRAD)

Les échelles de travail des structures de recherche et d'AGRHYMET sont différentes. Les structures de recherche travaillent essentiellement au niveau des systèmes d'exploitation, de production, de culture et d'élevage et parfois au niveau du terroir. AGRHYMET travaille à une échelle régionale.

Cette différence d'échelle peut conduire à une collaboration et une complémentarité en utilisant les différents outils disponibles chez l'ensemble des partenaires.

- Structure de recherche : modélisation des systèmes de culture, d'élevage, de production et de production
- AGRHYMET : intégration régionale

L'échelle terroir peut être une échelle de rencontre avec l'utilisation des SIG et images satellitaires haute résolution

Une collaboration dans le domaine de la documentation (recherche d'une complémentarité dans la commande des revues) est également possible.

ANNEXE 6

RESUME DE L'ETUDE OCDE-CLUB DU SAHEL

POUR PREPARER L'AVENIR DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Une vision à l'horizon 2020

1. L'AFRIQUE DE L'OUEST EN MUTATION DE LONG COURS

1.1 Un double choc initial : une croissance démographique rapide et une connexion brutale aux marchés internationaux

L'Afrique de l'Ouest a été confrontée depuis 1960 à un double choc : A l'intérieur, une croissance démographique d'une rare ampleur. A l'extérieur, une immersion brutale dans une économie internationale elle-même en mutation rapide. Ces deux chocs simultanés ont obligé la région à changer en profondeur en comptant d'abord sur ses propres forces.

1.2. Les changements se poursuivront avec vigueur au cours des trente prochaines années

La mutation entamée à la veille des indépendances est loin d'être terminée. La région va poursuivre sa croissance démographique et n'échappera pas à une intégration croissante aux marchés mondiaux. On peut d'ores et déjà prévoir de nouveaux déséquilibres et de nouvelles mutations. C'est pourquoi une réflexion sur le long terme s'impose : elle permet de dégager certaines grandes lignes des réorganisations à venir et de débattre des stratégies de développement.

1.3. Des économies dans lesquelles la satisfaction des besoins élémentaires tient encore une place prédominante

Les économies ouest africaines en sont encore au début du processus de division du travail et de complexification progressive qu'ont connu les autres pays du monde dans le passé. A côté d'un secteur moderne aujourd'hui profondément en crise, une large part de l'économie reste informelle et tournée vers la satisfaction des besoins de base des individus : s'alimenter, se loger, se vêtir, se déplacer. Un monde simple mais paradoxalement difficile à appréhender par les statisticiens.

1.4. Les réponses des populations aux mutations de leur environnement ont entraîné une forte mobilité régionale

La mobilité a joué un rôle essentiel dans l'adaptation des populations ouest africaines à un contexte changeant. Principalement motivée par des changements rapides de la géographie économiques, elle a pris trois formes : mobilité du nord vers le sud dans presque tous les pays, mouvement général de l'intérieur de la région vers les zones côtières et surtout, urbanisation rapide.

1.5. Les villes ont absorbé les deux tiers du croît démographique. Elles continueront à se développer

L'évolution la plus marquante des trente dernières années est le développement très rapide des villes : elles accueillent aujourd'hui 40% de la population contre 13% en 1960. Au-delà de la croissance spectaculaire de quelques mégapoles comme Lagos, ce développement urbain a été relativement équilibré. Au cours de la dernière décennie, ce phénomène a connu un net ralentissement. Il est néanmoins probable que le niveau d'urbanisation sera voisin de 60% en 2020.

1.6. L 'économie s'est adaptée pour faire face à la croissance des villes

La première fonction de l'économie urbaine a été de répondre à la formidable pression des candidats à l'immigration : les habitants des villes ont partagé le travail plutôt que cherché une plus grande productivité. Parallèlement ils ont consacré des sommes considérables à leur installation. La mise en place de ce capital représente des investissements très importants, plusieurs fois supérieurs aux transferts internationaux.

1.7. L'agriculture est entrée progressivement dans une logique de marché

L'agriculture a fait son entrée dans l'économie de marché, par le développement rapide des cultures d'exportation, et par la conquête du marché vivrier urbain naissant. L'agriculture vivrière de rapport, qui prend un essor rapide quand la demande urbaine atteint une taille suffisante, se développe actuellement au Nigeria et dans certaines régions de la Côte d'Ivoire et du Ghana. La modernisation rapide de l'agriculture qui s'en suit ne concerne cependant qu'un nombre limité d'agriculteurs.

1.8. Ville et campagne : une complémentarité réelle mais qui doit se renforcer

La demande urbaine joue un rôle structurant sur la géographie de l'offre de produits agricoles. Cette offre a suivi l'évolution de la demande avec un retard qui, après avoir culminé à 5 ans est aujourd'hui de trois ans et continue, semble t il à diminuer. Face à une croissance démographique rapide, l'urbanisation joue un double rôle d'allégement de la pression sur les terres et de développement d'une demande solvable pour ceux qui restent. Un phénomène prometteur à condition qui le fonctionnement du marché soit satisfaisant et que la complémentarité des échanges villes campagnes puisse se développer

1.9. De la naissance de l'Etat à l'émergence du pluralisme

L'Etat a fortement changé au cours des trente dernières années. Directement issu du système colonial, en situation de monopole sur la vie économique et politique lors des indépendances, il a commis de lourdes erreurs en essayant d'assumer un double contrat avec les sociétés. Aujourd'hui, il est sans doute à un tournant d son histoire : la crise financière limite ses moyens et ses ambitions, de nouveaux acteurs émergent, la décentralisation est à l'ordre du jour.

1.10. L'émergence de la compétition

Les trente dernières années ont vu l'apogée puis la chute des régimes basés sur une forte implication de l'Etat dans la gestion économique et sociale, régimes permis à la fois par une

conjoncture économique favorable et par la faible structuration des sociétés nationales. La tendance générale à la globalisation économique mondiale et la concentration humaine liée au doublement de la population, au développement économique et social ont rendu ces régimes obsolètes. La compétition s'installe désormais dans tous les compartiments d'une société qui n'y était guère préparée. Elle est pourtant appelée à y jouer un rôle central dans l'avenir, en particulier si elle est acceptée comme un moteur de changement.

2. QUELQUES REPERES POUR L'AVENIR

2.1 Une image à long terme

L'image à long terme fait l'hypothèse d'un redémarrage de l'économie urbaine et d'un rapprochement progressif de l'Afrique des comportements « normaux » observés dans le reste du monde. Le développement probablement rapide des échanges régionaux n'empêche pas les échanges internationaux de conserver une place prépondérante dans le commerce de la région, les besoins d'importation pour la consommation entrant en concurrence avec l'investissement. L'image met en évidence une sortie de crise difficile au cours des 10 prochaines années, après laquelle une accélération de la croissance redevient possible.

2.2 Les pays du golfe de guinée autour du Nigeria : le cœur de l'économie régionale.

Le groupe de pays du golfe de Guinée qui va d'Abidjan à Yaoundé regroupe plus de 80% du PIB régional, fortement concentré sur une bande côtière de faible profondeur. Cette bande polarise l'essentiel du marché régional et c'est là que se trouve le plus grand potentiel d'échanges régionaux. Au centre de ce système, le Nigeria représente à lui seul 50% du PIB régional et sa richesse minière lui assure une prospérité durable : c'est le véritable cœur de l'économie régionale. Encore faudrait-il qu'il arrive à régler ses dissensions politiques internes.

2.3 La façade atlantique : extraversion ou insertion régionale

Les pays de la façade atlantique constituent un groupe relativement autonome par rapport au marché régional et sont beaucoup plus tournés vers les marchés mondiaux notamment européen. Les trente dernières années ont vu ce groupe stagner, avec l'essoufflement de l'économie sénégalaise et le repli de la Guinée. Il existe toutefois de réelles possibilités de redémarrage économique, mais l'insertion à la dynamique régionale reste sujette à caution.

Les Pays du Sahel sur la façade atlantique (Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée Bissau, Cap Vert) sont petits par la taille (taille utile en Mauritanie !). Ils sont remarquablement extravertis par rapport au reste de la région : ils reçoivent plus d'aides en moyenne que les autres pays de la région pour des performances économiques médiocres et leur commerce s'effectue essentiellement au loin. Ils ont un domaine agricole très limité (Mauritanie Cap Vert Gambie) ou dégradé (Sénégal). Ils sont plus urbanisés que la moyenne régionale et ce mouvement devrait se poursuivre ;

Leur croissance économique a été fortement basée sur l'extérieur (aide, émigration...). Cette région est dotée d'un potentiel agricole médiocre. Elle n'a pas vocation de garder une population agricole élevée et les migrations urbaines continueront. Il faut donc créer suffisamment d'emploi urbain. La proximité du marché européen paraît constituer une piste pour ces pays qui sont isolés du marché régional

Cette dépendance et la dégradation de l'agriculture font que ces pays sont probablement les plus fragiles de la région

2.4 Les grands pays enclavés : une marge de manœuvre étroite et un avenir nécessairement régional

Les grands pays enclavés souffrent de nombreux handicaps : l'enclavement bien sûr, mais aussi des territoires très vastes et peu densément peuplés, soumis à de fortes contraintes écologiques. Ces pays doivent maintenir des politiques volontaristes d'encouragement des migrations et continuer à jouer leur rôle traditionnel d'exportateur de main d'œuvre dans la région. Ils doivent également miser sur le secteur agricole et agro industriels pour lequel ils disposent d'avantages comparatifs

Ils se caractérisent par une grande variabilité du climat auquel ils sont plus sensibles, leur population étant essentiellement rurale (22% d'urbains). Leurs PIB sont les plus bas de la région

Cette zone est depuis longtemps une zone d'émigration massive. Son avenir continuera à dépendre de la capacité d'absorption des pays côtiers

Ils doivent trouver un équilibre entre les évolutions de deux paramètres qu'ils ne contrôlent pas

- les évolutions climatiques et environnementales qui déterminent la capacité des sociétés à entretenir leur population
- les évolutions de la demande en travail immigré dans les pays côtiers qui si elle est suffisante permet un allégement de la pression démographique et génère d'importants transferts vers les zones les plus défavorisées
- Suivant le rythme relatif de ces deux facteurs, on pourra avoir un développement harmonieux ou des crises majeures.
- La marge de manœuvre est donc étroite : elle se trouve dans les économies urbaines et dans le dynamisme des zones cotonnières qui sont à l'abri des sécheresses. Dans tous les cas l'agriculture est appelée à jouer un rôle capital comme instrument de production et comme activité de fixation provisoire du trop plein démographique.
- La taille de ces pays est aussi un handicap ainsi que leur hétérogénéité. Cela les rend difficile à aménager et à gérer politiquement. Un équilibre délicat doit en permanence y être négocié entre province du nord et province du sud. Les provinces du sud riches de cultures de rente doivent s'arrimer aux marchés des pays côtiers marché pour lesquels elles sont en compétition avec les provinces nord de ces mêmes pays.. Elles ont besoin de mobiliser pour cela des réserves de productivité.
- Les provinces nord qui abritent des groupes anciennement dominants sont peu sensibles à ces enjeux et réclament un partage équitable de la richesse nationale. La difficulté de cette gestion risque de se traduire par des conflits récurrents entre nord et sud.

2.5 Des scénarios à 10 ans

L'horizon décennal est largement conditionné par les dynamiques déjà engagées ; c'est à cet horizon que l'on doit s'efforcer d'imaginer les articulations entre les actions à mener dès à présent et les futures associées. Au même titre que l'image à l'horizon 2020, les trois scénarios esquissés ici se veulent prospectifs, ils ne prétendent pas couvrir tout le champ des possibles et ne sont pas nécessairement exclusifs les uns des autres.

Le premier scénario est un scénario d'évolution tendancielle. Les échanges au loin continuent à prédominer et l'ensemble de la société s'organise afin d'en maximaliser la rentabilité : les grandes villes connaissent une croissance rapide autour de la captation des rentes internationales et la consommation des produits d'importation bon marché, le pouvoir d'achat entre dans une logique marchande

Le Nigeria renforce son poids dans la région. L'épuisement des rentes traditionnelles peut progressivement mener certains pays au développement d'une économie illicite

Les zones côtières connaissent un développement rapide tandis que les intérieurs sont délaissés. La situation des pays sahéliens peut devenir critique

Les agences d'aide se replient sur une gestion minimale du développement conjuguant la limitation des risques encourus par les économies développées et appui humanitaire. Ce scénario est celui d'un laisser-aller et contient des risques élevés de dérèglement. Il peut cependant conduire à une autonomisation des pays africains qui apprennent à vivre d'expédients plutôt que de l'aide et peuvent gérer la précarité. C'est le scénario du libéralisme sauvage.

Le second scénario est celui du développement libéral orthodoxe basé sur l'exploitation rationnelle des avantages comparatifs et l'acquisition de nouveaux secteurs compétitifs, hors secteur des matières premières. La production se développe lentement. L'investissement réapparaît lentement

L'émergence de pole de croissance dépend aussi de profonde séparation structurelle entre l'Etat et le marché

Le troisième scénario est la création d'un vaste ensemble régional mis au service de l'apprentissage économique par le développement des PME

	Scénario 1 Extraversion et rente	Scénario 2 Orthodoxie Des pôles	Scénario 3 Intégration régionale
<i>Stratégie de Croissance</i>	Exacerbation de l'exploitation des rentes internationales parfois illicites	Stratégie de croissance libérale orthodoxe des pôles et stagnation des périphéries	Conquête prioritaire du marché régional
<i>Etat et dynamique sociale</i>	Prédominance de la logique privée marchande, jusqu'au sein de l'Etat	Séparation et action synergiques du marché et de l'Etat	Nouvelles dynamiques sociales et politiques développant les solidarités régionales
<i>Situation monétaire</i>	Maximisation des opportunités créées par les hétérogénéités monétaires	Autonomie monétaire utilisée pour développer la compétitivité internationale	Renforcement de la compatibilité des systèmes monétaires au sein de la région
<i>Stratégie de la communauté internationale</i>	Résignation et laisser-faire : sécurité et minimum humanitaire	Ajustement keynésien et conditionnalité renforcée	Engagement de long terme et développement d'outils régionaux

LES ENJEUX DU PRESENT

3.1 Former et intégrer la jeunesse à la société

Le retard de formation des Africains sur les autres Pays en développement est très important. Il se creuse encore avec la désaffection des écoles publiques dans de nombreux pays. Avec près de 50% de la population de moins de 15 ans, l'éducation devrait pourtant recevoir une très grande attention. C'est à la fois un facteur de développement des performances économiques et un flux d'intégration et d'acquisition de nouvelles valeurs. La réhabilitation de l'école s'impose donc comme une tâche de grande envergure et d'une extrême urgence ... mais aussi d'une grande difficulté

3. 2 Produire et diffuser une information plus adaptée aux enjeux ouest africains

Les sociétés ouest africaines sont encore au stade où la survie quotidienne des individus dans leur milieu représente une large part des activités de l'économie.

Pour que les décideurs soient à même d'accompagner ces sociétés dans leurs évolutions, ils doivent disposer d'information régulière sur les comportements des groupes sociaux, leur nombre et leurs mouvements. Toute une batterie d'information que les systèmes statistiques ne sont pas encore à même de leur fournir.

3.3 Appuyer la mutation de l'économie et de l'organisation des villes

Jusqu'à présent, les villes ont assuré leur prospérité et leur croissance par la mise en circulation d'une richesse extérieure, taxation des exportations de matière première ou flux d'aide essentiellement. L'urbanisation rapide, la chute des cours des matières premières, l'émergence de la compétition ont poussé ce système dans ses derniers retranchements. L'avenir des économies urbaines réside désormais dans une mobilisation accrue des ressources internes. Ce défi doit être relevé si L'Afrique de l'Ouest veut assumer le triplement probable de sa population urbaine.

3.4 Favoriser l'intensification agricole en préservant l'environnement

Après avoir progressé par l'augmentation des superficies cultivées, l'agriculture doit désormais augmenter la productivité de la terre. Pression démographique, qualité des ressources disponibles et existence de débouchés commerciaux se combinent pour donner un potentiel d'intensification très variable suivant les zones. Cependant les opportunités de marché resteront durablement trop limitées pour permettre à toutes les exploitations de passer au stade de l'entreprenariat.

3.5 Accompagner les transformations et gérer les disparités de l'espace par l'aménagement du territoire

L'étude met en évidence l'intérêt d'une meilleure compréhension des relations entre les populations et les espaces écologiques, économiques et sociaux dans lesquels ils évoluent.

Elle souligne un certain nombre d'enjeux spécifiques face auxquels la région doit se doter d'une véritable stratégie d'aménagement du territoire.

3.6 Du local au régional, une série d'échelles de gestion adaptées aux évolutions socio-économique

L'essentiel des transformations nécessaires à l'avenir sera fait par les habitants de la région eux-mêmes sous la pression des contraintes et incitations de leur environnement immédiat. Pour éviter que les efforts de chacun ne débouchent sur une cacophonie, la coordination de ces efforts nécessite une série d'échelles imbriquées de gestion du développement

3.7 La liberté de mouvement des hommes et des biens gage d'adaptation aux changements à venir

La mobilité a été un facteur essentiel d'adaptation des populations de la région aux changements de leur environnement. La fluidité de l'ensemble régional permet d'éviter des tensions et donc des conflits. Alors que cette fluidité tend à se réduire du fait de la crise et des replis identitaires qu'elle entraîne, l'étude souligne qu'il est impératif de la préserver

3.8 Le marché régional : les atouts de la proximité et de la croissance rapide

L'étude montre que si les hommes se sont fortement déplacés dans l'espace régional, les échanges commerciaux régionaux ont été très limités, au profit des échanges avec les marchés mondiaux, et basés sur des distorsions de politique plutôt que sur une compétition économique régionale. En rapide croissance du fait de l'augmentation de la population, constitué principalement de biens simples, exprimant une demande régulière pour ces biens essentiels, le marché régional est le lieu idéal d'apprentissage et de compétition économique. Sa conquête doit faire l'objet d'une attention particulière.

3.9 Limiter l'ampleur de la pénurie probable de devise

Dans sa phase de transformation, l'Afrique de l'Ouest a besoin de financer de nombreux « chantiers » : formation de la population, construction d'un appareil productif, constructions de villes, mise en place des infrastructures... Face à ces besoins, des ressources importantes sont mobilisées par les sociétés, mais elles restent très dépendantes de la conjoncture internationale. La dégradation du pouvoir d'achat international des pays crée un effet de pénurie sur le marché régional : Cette pénurie va-t-elle entraîner une baisse de la qualité et de la quantité des produits consommés ou un sursaut de la production locale ?

3.10 Définir de nouvelles relations avec la communauté internationale

En dépit d'une mobilisation de l'épargne intérieure supérieure à ce que les statistiques laissent généralement apparaître, même si la région maintient sa place sur les marchés internationaux et même si le recours au marché régional est maximisé, les ressources disponibles seront probablement inférieures aux besoins. Il ne sera donc matériellement pas possible de faire tout ce qui serait souhaitable. Des transferts nets du reste du monde sont nécessaires sur la longue durée, dont les modalités devront éviter les effets négatifs des décennies passées. Première condition de leur utilité : la programmation des investissements publics doit se faire sur la base d'une « hiérarchie des priorités » du développement portée par une vision volontariste de l'avenir.

ANNEXE 7

LES AXES DE SAHEL 21

Axe 1: Réduction de la pauvreté

- Favoriser le développement d'activités non agricoles génératrices de revenu
- Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base
- Assurer le suivi des conditions de vie
- Favoriser la promotion économique des femmes
- Favoriser la promotion économique des jeunes
- Assurer les réponses aux besoins immédiats des groupes vulnérables
- Mise en œuvre d'actions d'accompagnement

Axe 2 : Transformation de l'agriculture

- Augmenter diversifier et valoriser la production agricole
- Assurer une meilleure maîtrise de l'eau
- Assurer la protection de l'environnement
- Aider chaque région à exprimer ses avantages comparatifs
- Mesures d'accompagnement

Axe 3 Marchés régionaux dynamiques et fluides

- Améliorer l'accès aux marchés actuels
- développer de nouveaux marchés
- améliorer la gestion des risques économiques
- favoriser l'accès à l'information
- multiplier les mesures incitatives pour les PME/PMI
- Favoriser l'accès aux marchés internationaux
- Mesures d'accompagnement

ANNEXE 8

RAPPORT DE LA COMMISSION FORMATION

1. ACTIVITES EN COURS

Les activités du Programme Majeur Formation (PMF) cadrent avec les axes d'orientation du CILSS à savoir la réduction de la pauvreté, l'agriculture productive et durable et les problématiques liées aux marchés et échanges régionaux.

Cependant, les formations doivent être pratiques pour répondre davantage aux défis auxquels sont confrontées les populations sahéliennes (questions environnementales, maîtrise de l'eau, gestion des ressources naturelles et sécurité alimentaire).

Ceci implique une formation polyvalente de diplômés aptes à travailler en équipes pluridisciplinaires et capables de transmettre les connaissances par les méthodes modernes de communication.

Malgré la mission de service publique dévolue à ces formations, elles doivent néanmoins prendre en compte les évolutions en cours en s'ouvrant vers le secteur parapublic (ONG et Associations) et le secteur privé.

Ces formations doivent être constamment adaptées aux besoins des divers utilisateurs en tenant compte des résultats d'enquêtes menées auprès de ces derniers.

2. EVOLUTIONS SOUHAITABLES DANS LES DIFFERENTES ACTIVITES DU PMF.

2.1 Formations de base

En ce qui concerne l'ensemble des filières, il faut :

- développer l'esprit de travail pluridisciplinaire au niveau des étudiants,
- orienter les programmes de formation dans le domaine de la maîtrise de la qualité et de la gestion de l'eau,
- veiller à ce que les diplômés en Maintenance des instruments et Microinformatique soient maintenus dans les services nationaux pour lesquels ils ont été formés et tenir compte des évolutions technologiques dans ce domaine,
- instaurer le cycle d'ingénieurs dans les filières Protection des Végétaux et Maintenance des Instruments et Microinformatique conformément aux souhaits des Etats membres,
- inclure dans le programme de formation les notions d'enquêtes agricoles,
- appuyer les formations de base par l'organisation de conférences sur des thèmes d'actualité.

2.2 Formations continues

- Il y a nécessité de scinder les formations en 2 groupes : celles que le Centre régional AGRHYMET peut organiser en son sein avec ses propres ressources humaines et celles pour lesquelles des compétences extérieures doivent être recherchées,
- élargir davantage l'éventail des formations continues à tous les domaines du développement rural (agriculture, élevage, pêche ...) et aux producteurs en faisant appel aux compétences nationales,

- développer davantage la complémentarité entre les formations de base et les formations continues,
- orienter les formations continues vers la satisfaction des trois axes du processus Sahel 21 (la réduction de la pauvreté, l'agriculture productive et durable et les problématiques liées aux marchés et échanges régionaux),
- renforcer la collaboration entre le PMI et le PMF et l'étendre aux autres Programmes Majeurs du CILSS,
- organiser des sessions de formation des formateurs des associations de producteurs,
- Appuyer les associations et ONG dans les pays à travers la fourniture d'expertise selon les besoins exprimés,

2.3 Recherche d'appui à la formation

- maintenir les activités en cours
- rentabiliser le domaine agricole du Centre régional AGRHYMET en améliorant le système de gestion de l'exploitation,
- élargir toutes les activités de recherche d'appui à la formation à d'autres domaines (Agrométéorologie, hydrologie, suivi phytosanitaire ...)
- impliquer les étudiants dans l'exploitation du domaine du Centre dans une approche pluridisciplinaire, lors des travaux de mémoires de fin de cycle.

2.4 Information et documentation

- privilégier la diffusion sélective de l'information et les nouvelles technologies de l'information pour une meilleure efficacité et une réduction des coûts de diffusion de l'information
- renforcer et élargir les partenariats avec d'autres centres de documentation pour un meilleur accès aux différents fonds documentaires,
- élaborer un répertoire commun des revues scientifiques de tous les centres de documentation de Niamey dans un souci de complémentarité,
- établir une liste des abonnements aux revues scientifiques en vue de la sélection des titres les plus pertinents selon les disciplines,
- améliorer l'accès à l'information scientifique en diversifiant les sources (CD-ROM, Current Contents On Line, consultation en ligne) d'acquisition gratuite ou payante,
- améliorer la qualité des produits documentaires du Centre régional AGRHYMET,
- renforcer l'équipe du Centre de Documentation.
-

3. STRATEGIES

3.1 Promotion et marketing

- renforcer la promotion et le marketing par l'utilisation des outils utilitaires par des méthodes simples (dépliants, catalogues de formation, programme de formation....) et les media et conférences,
- Améliorer, compléter et mettre à jour le site web de Centre en introduisant des mots - clés pertinents pour les moteurs de recherche et assurer des liens à partir des sites des partenaires,
- actualiser la brochure du Centre régional AGRHYMET et diversifier les moyens de diffusion,

3.2 Renforcement de l'approche programme

- diffuser les programmes et sessions de formation de base et continues tout en renforçant la collaboration PMI/PMF, dans le sens de faire profiter aux étudiants du PMF des outils de travail du PMI,

3.3 Partenariats

- renforcer les partenariats existants et développer de nouveaux (avec les Composantes nationales AGRHYMET, les autres Programmes Majeurs du CILSS et institutions œuvrant dans les mêmes domaines, les associations de producteurs, les ONG....),
- établir des programmes communs avec des partenaires techniques et bénéficier de leur expertise dans l'exécution des programmes de formation,
- promouvoir la formation du personnel du Centre par l'organisation de stages de formation au sein des institutions partenaires,
- réviser l'accord de coopération avec l'EAMAC pour l'adapter au contexte actuel,
- organiser des réunions annuelles entre le Centre régional AGRHYMET et l'EAMAC pour faire le bilan des activités menées,
- améliorer les méthodes d'évaluation des programmes de formation AGRHYMET / EAMAC en s'inspirant des expériences des uns et des autres.
- organiser des rencontres de concertation entre le Programme Majeur Formation et le Programme Majeur Information sur les programmes de formation.

4. AUTRES CONSIDERATIONS

4.1 Politique de publication

- élaborer un rapport annuel technique "grand public" du Centre régional AGRHYMET en plus du rapport destiné aux instances statutaires du CILSS,
- réaliser des publications à l'intention des différents groupes cibles (paysans, techniciens, vulgarisateurs etc.) et des articles dans des revues scientifiques,
- réaliser des publications bilingues de qualité (Français et anglais) et leur assurer une large diffusion,
- valoriser les résultats de la recherche d'appui à la formation qui sont disponibles au niveau du PMF et donner la possibilité aux experts du Centre de bénéficier de périodes sabbatiques leur permettant de réaliser des publications,
- créer un groupe de travail PMF/PMI pour réfléchir sur la nature et le contenu des différentes publications.

4.2 Développement des expertises et prestations de service

- renforcer l'expertise et les prestations de service du Centre régional AGRHYMET et faire connaître ses compétences en la matière par l'élaboration et la diffusion de dépliants et à travers le site web,

4.3 Promotion des femmes

- collaborer avec l' "unité genre" du CILSS et le REFESA (Réseau des Femmes Sahéliennes) afin de mieux situer les besoins des femmes en matière de formation et d'appui,
- assurer la formation professionnelle des femmes selon les besoins,
- apporter un appui conseil aux groupements féminins.

4.4 Propositions de la plénière

- renforcer l'éducation environnementale,
- introduire la formation continue à distance et le télé-enseignement,
- organiser une formation en publication scientifique à l'intention des experts du Centre régional AGRHYMET,
- inventorier les revues scientifiques auxquelles les experts du Centre pourraient envoyer des articles pour publication,
- établir des collaborations avec des réseaux de recherche tels que le CORAF (Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement agricole)

5. LUBILOSA

- diffuser les activités du programme,
- renforcer les partenariats avec les services nationaux, les ONG et les associations de producteurs,
- assurer la formation sur l'utilisation de GREEN MUSCLE,
- chercher l'homologation du produit par le CSP en vue de faciliter son utilisation,
- organiser des exposés aux étudiants sur les activités du LUBILOSA,
- poursuivre l'intervention au niveau des programmes de formation des Techniciens Supérieurs Protection des Végétaux,
- poursuivre les interventions au Sahel.

ANNEXE 9

RAPPORT DE LA COMMISSION INFORMATION

Après examen et au regard de la complémentarité des questions soulevées, la commission a jugé nécessaire de travailler en seul groupe pour l'ensemble du PMI

La commission a fait des réflexions sur les projets futurs et les nouveaux produits que pourrait élaborer le centre pour répondre à la demande faite par les partenaires.

D'une manière globale,

1. DEMANDES

23 types de demandes ont été formulés par les partenaires qui peuvent se rattacher facilement aux axes de l'initiative Sahel 21 :

- ***Lutte contre la pauvreté***
 - Identification des groupes vulnérables
 - Information sur la sécurité alimentaire
 - Gestion des crises et des catastrophes
 - Données socio-économiques
- ***transformation de l'agriculture***
 - Maîtrise et gestion de l'eau
 - Diversification de l'agriculture
 - Conseils agrométéorologiques pour les producteurs
 - Protection de l'environnement
 - Données biophysique
 - Production maraîchère et fruitière
 - Production d'énergie
 - Information sur l'élevage et pâturage
- ***développement des marchés***
 - Information sur les marchés

A ces trois types de besoins ont été ajoutées des demandes précises liées aux relations du Centre avec ses partenaires et avec les producteurs.

2. NOUVEAUX PRODUITS

Face à ces demandes la revue des produits actuels du centre a montré que ceux ci répondent en partie aux besoins mais que les produits demandent à être améliorés

L'accent de la commission a donc été mis sur l'identification de nouveaux produits qui permettraient d'améliorer l'efficience du Centre Régional AGRHYMET

Ces nouveaux produits, au nombre de 31 peuvent se répartir selon 4 axes

a) Les systèmes d'information

Ces produits sont traditionnels au Centre et ce dernier a acquis un savoir-faire dans l'acquisition, le traitement et la présentation. Les Bases de données actuelles doivent cependant être améliorées en y incorporant d'autres indicateurs :

Ces nouveaux indicateurs concernent :

- l'hydrologie : qualité de l'eau, eaux souterraines, points d'eau, atlas des bassins
- la climatologie : évaporation, température, intensité des pluies, aérosols
- l'information économique : flux transfrontalier, comptabilité d'exploitation, SIM
- la gestion des ressources naturelles : occupation des sols
- le pastoralisme : parcours, potentialité pastorale

Ces systèmes d'information sont la base et la matière première pour tous les autres produits du Centre. Ils constituent aussi la matière première des bulletins et page Internet, qui doivent constamment être améliorés.

b) Les modèles

Les modèles sont des produits plus élaborés visant à lier les données brutes traitées analysées et stockées par le centre en produits élaborés utilisables par les intéressés. Ce sont toujours des représentations simplifiées de la réalité mais ils permettent la prise de décision et/ou des simulations. Les modèles actuellement utilisés par AGRHYMET sont à améliorer en fonction de l'évolution des connaissances sur le fonctionnement des objets auxquels ils s'intéressent. On peut citer le modèle d'estimation des pluies, d'aptitude des sols, le modèle de bilan hydrique en l'étendant aux autres cultures du Sahel...

Pour répondre aux besoins d'autres modèles doivent aussi être mis au point.

Les nouveaux modèles identifiés concernent :

- les modèles de productions des ligneux et des pâturages
- les modèles de prévision des écoulements, de ruissellement des bassins versants et d'engorgement des sols
- les modèles de prévision de début et de fin de saison des pluies
- les modèles de bilan alimentaire
- le zonage agro-écologique

c) Les zones sensibles

Ce type produit est plus spécifiquement conçu pour être utilisé par les décideurs. Il consiste à localiser sur une carte les zones qui présentent une sensibilité à un risque conjoncturel ou structurel. Les outils actuels du Centre peuvent localiser ces zones qui devront faire l'objet d'une attention particulière de la part des décideurs.

Ce produit est à la base de bulletin "spécial décideur" qui fait l'objet d'un test au Niger mais qui pourrait être étendu à l'ensemble des pays du CILSS.

La cartographie des zones vulnérables est déjà entreprise au centre mais le produit devra encore être amélioré.

La vulnérabilité des zones doit aussi être étudiée non seulement en terme de sécurité alimentaire mais aussi en terme de gestion des ressources naturelles (surpâturage, fertilité, occupation des sols), de risque de catastrophe (inondation).

L'identification des zones sensibles doit être couplée avec le développement de méthodologie de prévention, d'évaluation et de gestion des crises.

d) Le conseil aux producteurs

Cette demande est très forte. Pourtant il n'est pas du mandat du Centre régional AGRHYMET d'intervenir directement auprès des producteurs. Il est nécessaire de faire appel à des relais qui peuvent être les Composantes nationales AGRHYMET mais aussi les structures d'encadrement (sociétés de développement, office d'aménagement, ONG, sociétés agro-industrielles, unions de producteurs...)

Par contre, le Centre a pour vocation de développer des méthodologies liées au conseil agrométéorologie et de former les relais à ce conseil.

Les conseils agrométéorologiques actuellement développés au Mali et au Tchad doivent être améliorés en tenant compte des innovations agronomiques (modèles) et en utilisant les bases de données du Centre (Atlas). Cela concerne le calendrier cultural, les conseils liés aux choix des pratiques culturelles, aux prévisions à courte et moyenne échéance, aux choix des spéculations et variétés en fonctions des conditions agroécologiques.

De nouveaux types de conseils doivent aussi être développés liés aux décisions stratégiques et organisationnelles des exploitations. Ce nouveau type de conseil est plus une aide à la décision prenant en compte les informations disponibles ou à acquérir sur le climat et les ressources naturelles.

Le conseil qui est actuellement ciblé sur les producteurs en agriculture pluviale doit aussi être étendu aux producteurs en cultures irrigués et de contre saison, aux éleveurs, aux utilisateurs du bois.

Pour l'ensemble de ce type de produit l'un des enjeux sera celui de la transmission des informations. Il convient de travailler sur toute la problématique de la communication : utilisation de nouvelles technologies, adaptation de la production audio visuelle, promotion des échanges entre agriculteurs

Il convient enfin que cette communication se fasse dans les deux sens en étant à l'écoute des producteurs et donc en se donnant les moyens de pouvoir assurer cette écoute.

Les nouveaux produits et les améliorations proposées par la commission sont directement en relation avec les demandes formulées par les utilisateurs présents. Il est cependant évident que ceux ci ne peuvent être représentatifs de l'ensemble des utilisateurs potentiels des produits AGRHYMET. La demande doit aussi pouvoir être suscitée comme pour tout produit nouveau. Ceci impose donc de mettre en place un véritable réseau d'échange avec tous les utilisateurs potentiels des produits du Centre qui doivent aussi pouvoir les évaluer afin de pouvoir les améliorer constamment. Ce partenariat peut aussi améliorer le problème du transfert des données de base en impliquant plus les utilisateurs réels des produits AGRHYMET.

Les nouveaux produits impliquent aussi une prise de responsabilité d'AGRHYMET dans l'utilisation des données puisqu'il ne s'agira plus seulement d'observer et de décrire mais prendre le risque de conseiller. Cette attitude responsable doit aussi être menée cependant avec prudence.

Il a enfin été souligné que l'ensemble des produits AGRHYMET doit faire l'objet de publications dans les revues scientifiques internationales et dans les journaux grand public pour faire connaître et reconnaître le centre AGRHYMET comme un lieu d'excellence (ce qui facilite toute recherche de financement)

Il est aussi essentiel que chaque produit du centre fasse l'objet d'une notice technique et d'un guide de procédure pour pouvoir la maintenir et l'améliorer.

3. CAS DE QUELQUES PRODUITS

3.1 Bulletins

Le problème des bulletins AGRHYMET a été abordé.

Au sujet du bulletin décadaire, la commission a émis des doutes sur l'utilité, l'efficacité et l'opportunité de celui-ci compte tenu des problèmes de remontée de l'information, de délai de rédaction et du temps de diffusion. La commission recommande donc l'arrêt de sa publication en ayant au préalable informé les destinataires. Il reste cependant nécessaire de maintenir la collecte et le traitement des informations afin de pouvoir éditer un message d'alerte en cas de nécessité.

La commission recommande l'amélioration de la qualité du bulletin mensuel qui constitue une référence pour le centre. A ce sujet, il est demandé de réfléchir à sa parution durant toute l'année afin de prendre en compte les cultures irriguées, les cultures de contre-saison et de décrue, l'élevage et les feux de brousse

Le bulletin spécial décideur est bien apprécié. Comme pour le bulletin mensuel, il y a lieu de réfléchir sur l'utilité de faire paraître un bulletin spécial décideur durant la saison sèche. La question reste posée sur l'utilité d'un bulletin décideur à l'échelle du CILSS, le bulletin actuel étant conçu dans une optique nationale et donc destiné à être transféré à terme aux Composantes nationales AGRHYMET

3.2 Cartes NDVI

La commission a abordé le problème de la transmission des cartes NDVI sur papier aux Composantes nationales AGRHYMET qui constitue une opération très onéreuse. Il est proposé de ne transmettre les cartes sur papier que pour la Mauritanie qui en a fait explicitement la demande. Pour les autres pays, il est préférable de transmettre les fichiers numériques tout en mettant en place des formations pour donner la possibilité aux Composantes nationales AGRHYMET d'utiliser des outils de traitement de ces données.

4. RELATIONS

Plutôt que d'aborder la description précise des nouveaux produits comme prévu, la commission a préféré s'intéresser aux relations entre le Centre régional AGRHYMET et les Composantes nationales AGRHYMET d'une part et entre le Centre et ses partenaires financiers et techniques d'autre part.

4.1. Relations Composantes nationales –Centre régional

Il a été mis en évidence deux principaux problèmes

- l'identité de Composantes nationales AGRHYMET
- les échanges Centre régional -Composantes nationales

4.1.1. Identité des Composantes nationales AGRHYMET

Les Composantes nationales AGRHYMET manquent d'un cadre juridique qui leur permet de fonctionner convenablement et de respecter les procédures administratives. La polarisation sur

les services météorologiques conduit à une démobilisation des autres membres et à des problèmes de communication entre ceux-ci. Ceci se traduit par des incompréhensions, en particulier sur le plan budgétaire et à des dysfonctionnements au sein des Composantes nationales AGRHYMET.

La commission recommande que ce problème soit abordé par les missions d'évaluation et de programmation prévues et par la réalisation de missions à caractère plus politiques afin d'expliquer et mobiliser les décideurs nationaux. Il est aussi recommandé de favoriser la transparence en faisant ampliation des correspondances importantes (en particulier de celles concernant le budget) à tous les membres des Composantes nationales AGRHYMET.

Echanges Composantes nationales-Centre régional

Les termes de l'échange entre Composantes nationales et Centre régional ont été inventoriés. Le Centre régional apporte beaucoup de chose aux Composantes nationales : formation, transfert de technologie, données, équipements, appui technique et financier. Il est recommandé de fournir aussi un appui aux Composantes nationales dans le domaine de la communication et de la valorisation des informations dont elles disposent.

Le Centre régional attend des Composantes nationales des données de terrain fiables et parvenant au Centre aux dates prédéfinies. On distingue les données classiques régulières et de routine et celles nécessaires au calibrage et à la validation des modèles et des nouvelles technologies mis au point par le Centre régional. Il a aussi mis en évidence que les Composantes nationales disposent d'expériences et de compétences qui peuvent être mises à profit pour l'ensemble des pays du CILSS. Le Centre régional peut jouer le rôle de facilitateur dans ces relations inter pays.

Ces échanges supposent un renforcement du cadre contractuel sous trois formes

- identification et définition précise des besoins de chacun
- signature d'un accord précis
- évaluation des services rendus.

4.2 Relation du Centre régional AGRHYMET avec ses partenaires financiers

L'approche programme n'est pas toujours bien comprise par les partenaires financiers qui ont tendance à rester dans le cadre projet qui permet de mieux afficher leur action. Pour faire évoluer cette mentalité, il est recommandé d'élaborer un document stratégique par programme. Il doit être suffisamment modulaire pour permettre aux bailleurs de fonds de se positionner à l'intérieur de ce cadre.

Il est aussi nécessaire que la coordination puisse jouer parfaitement son rôle au sein du programme et que chaque expert participe à cette approche. Il est à ce sujet recommandé que les cadres concernés par les projets soient impliqués dans l'élaboration de ceux-ci.

Le problème du financement du centre conditionne la pérennité de celui-ci. Ceci fait l'objet d'une réflexion au niveau du CILSS mais doit être une préoccupation de chaque cadre.

4.3. Relation du Centre régional AGRHYMET avec ses partenaires techniques

Le problème le plus important est celui de la propriété intellectuelle, comme pour tous les centres d'excellence.

Ceci concerne :

- la propriété des données brute,
- la propriété des données élaborées
- la propriété des outils (logiciels, modèle,...)

L'importance du problème dans un environnement concurrentiel conduit à proposer la mise en place d'un groupe de travail sur le sujet de la propriété et de la protection qui associerait des cadres du Centre et un juriste spécialisé en propriété intellectuelle.

En tout état de cause, il est nécessaire d'inclure une clause correspondante dans tous les accords signés par AGRHYMET.

PROBLEMES DU CENTRE POUR L'ORGANISATION ET MANAGEMENT

Les problèmes rencontrés dans la gestion du CRA ont été répertoriés. Certains sont dus à des difficultés de compréhension ou à de manque d'information et ont été expliqués en séance. D'autres doivent faire l'objet d'études et de réflexions par les services concernés. Ces problèmes sont classés, ci dessous par catégorie

a) Management

Le CRA est en phase de croissance par le recrutement de nouveaux experts, par la mise en route de nouveaux programmes.

Il en résulte une plus grande difficulté de communication, organisation, planification...et cela se traduit par des dysfonctionnements, des incompréhensions et des conflits.

Il est proposé ainsi

- de mettre en œuvre une formation au management et à la gestion du temps
- de définir une politique de communication

b) Gestion du personnel

La gestion du personnel est réalisée par le Centre de gestion par le responsable lui-même assisté d'un agent d'exécution.

L'importance de cette fonction conduit à proposer le recrutement d'un responsable des ressources humaines pour le centre.

Ce gestionnaire aurait, en particulier à accélérer la signature des contrats de travail par le CILSS.

Il est aussi important de faciliter l'accueil des nouveaux arrivés (un livret d'accueil est ainsi suggéré). La politique sociale, et en particulier ce qui a trait au médecin d'entreprise devra être étudiée.

Le problème des horaires de travail a été évoqué à la fois par le personnel et par le Directeur Général. Ce point devra faire l'objet d'un groupe de travail

c) Gestion des approvisionnements

Les procédures d'approvisionnement sont longues. Ceci est dû à la fois aux lenteurs administratives pour l'obtention des exonérations et à la durée du circuit administratif interne. Il est proposé de prendre contact avec les autorités nigériennes pour voir dans quelle mesure les formalités peuvent être accélérées.

Au niveau interne, il est demandé de lancer une réflexion sur l'organisation des circuits d'approvisionnement qui, en tout état de cause doivent, répondre aux exigences du CILSS et des bailleurs de fonds.

d) Gestion des missions

Il est demandé d'accélérer la mise en route des missions (ordre de mission, per diem).

e) Gestion du domaine

Il est important à la fois de préserver le patrimoine et d'assurer la sécurité du centre.

Il est donc demandé de mettre en place un comité de gestion du domaine du centre et de mettre en place une clôture

Il a aussi été noté qu'il y a un problème de disponibilité et de répartition des bureaux

f) Gestion du matériel

Les problèmes suivants ont été évoqués :

- le renouvellement et la réforme du matériel
- les problèmes de téléphone
- les problèmes d'alimentation de secours
- les problèmes d'Internet
- les problèmes de reprographie et d'impression
- la formalisation des attributions

Ces points seront traités par l'Unité Maintenance

g) Gestion financière

Les participants ont évoqué les problèmes budgétaires qui conduisent parfois à des rigidités. Il a été précisé qu'une certaine souplesse est toujours possible mais dans les limites imposées par les conventions de financement

ANNEXE 11

LISTE DES SIGLES et ABREVIATIONS

- ABN : Autorité du Basin du Niger
- ACMAD : African Centre of Meteorological Application for Development (Centre africain pour les applications de la météorologie au développement)
- AVHRR : Advanced Very High Resolution Radiometer
- BADEA : Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
- CEDAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
- CERAAS : Centre d'Etude Régionale pour l'Amélioration de l'Adaptation à la Sécheresse
- CESBIO : Centre d'Etudes Spatiales de la Biosphère
- CGIAR : Consultative Group on International Agricultural Research
- CID : Centre d'Information pour le Développement
- CILSS : Comité permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
- CIRAD : Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
- CIRDES : Centre International de Recherche-Développement sur l'Elevage en zone Subhumide
- CNA : Composantes Nationales Agrhyemet
- CORAF : Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricole
- CRA : Centre Régional Agrhyemet
- CSE : Centre de suivi de l'environnement
- CSP : Conseil Scientifique et Pédagogique
- DHC : Déficit Hydrique Calculé
- DIAPER : Programme régional amélioration des instruments du Diagnostic Permanent pour la sécurité alimentaire régional
- DSI : Diffusion Sélective de l'Information
- EAMAC : Ecole Africaine de la Météorologie et de l'Aviation Civile
- ESA : European Space Agency
- FAO : Food and Agricultural Organisation (Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'Agriculture)
- FEWS : Financed Famine Early Warning System
- FUL : Fédération Universitaire Luxembourgeoise
- GRN : Gestion des ressources naturelles
- HRPT : Service de transmission d'image à haut débit
- ICRISAT : International Crops Research Institute for Semi-Arid Tropics institut (Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales et semi-arides)
- ILRI : International Livestock Research Institute
- INSAH : Institut du Sahel
- IRD : Institut de Recherche pour le Développement (ex ORSTOM)
- ISPRA : Institute for Remote Sensing Application
- MAE : Ministère des Affaires Etrangères

NDVI : Normalized Difference Vegetation Index
NOAA : National Oceanic and Atmosphere Administration
OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OIG : Organisations Inter Gouvernementales
OMM : Organisation Mondiale de la Santé
ONG : Organisation Non Gouvernementale
OP : Organisation professionnelle
OSS : Observatoire du Sahara et du Sahel
PDUS : Primary Data Users Station
PME : Petites et Moyennes Entreprises
PMF : Programme Majeur Formation
PMI : Petites et Moyennes Industries
PMI : Programme Majeur Information
PRESAO : Prévisions saisonnières pour l'Afrique de l'Ouest
PV : Protection des Végétaux
RANET : Radio numérique
REFESA : Réseau des femmes sahéliennes
SCAC : Service de Coopération et d'Action Culturelle (Ambassade de France)
SIG : Système d'Information Géographique
SIM : Système d'Information sur les Marchés
SNV : Association Néerlandaise d'Assistance au Développement
TS : Techniciens Supérieur
ZAR : Zones A Risque